LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction........OSCAR McDONEL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Lundi 12 Avril 1891

ECHOS DU JOUR

La législature de l'Ile du Prince-Edouard est passée aux libéraux.

L'hon. juge Lynch est dangereusement atteint de la grippe.

Sir Hector Langevin, présentement à Québec est attendu ici mercredi.

Sarah Bernhard sera ce soir à Détroit Elle reviendra à Montréal dans quelques mois.

Dans le comté de Drummond il y a un prêtre parmi les énumérateurs du recensement.

Un correspondant de l'EMPIRE conseille aux conservateurs de boycotter le Grand Tronc,

M. Couture vient de compléter une nouvelle harmonisation de la messe du second ton.

Lire en troisième page l'article sur la deuxième condamnation que vient de subir le SPECTATEUR du haut de la chaire

La candidature de M. P. White a la charge d'orateur des Communes rencontre l'approbation générale, Le choix du gouvernement à la présidence du Sénat n'est pas encore connu.

Le Dr Chevrier nous écrit de Paris que la jeunesse étudiante doit offrir au Grand Hotel un banquet à M. Mercier, celui-ci étant considéré comme un grand ami de l'éducation populaire.

On vient de faire le recensement de la population de l'Irlande. Elle est de 4,770,127 âmes.

C'est 625,000 de moins qu'en 1801, 3,405,000 de moins qu'en 1841, et 377,000 de moins qu'en 1881.

Salisbury vient d'être battu aux Communes anglaises.

Une proposition demandant l'abolition du commerce de l'opium aux Indes et combattue par le gouvernement a été adoptée par une majorité de trente voix.

L'ECHO DES DEUX MONTAGNES propose dans son dernier numéro d'élever un monument aux patriotes de St Scholastique qui sont morts en 1837 38 pour l'amour de la liberté du pays. C'est le Dr L. A. Fortier qui y prêche cette croisade et nous espérons qu'il réussira.

On dit bien que si M. Parkerson et les autres promoteurs des exécutions dans la Nouvelle Orléans étaient mis en accusation, deux mille hommes au moins iraient se constituer prisonnier avec eux. Mais, ce qu'il y a de certain c'est que l'enquête se poursuit régulièrement et que le grand jury s'acquitte consciencieusement de ses fonctions.

Parlant du procès que lui intente le P. Paradis le MONDE dit :

" Il nous semblait que les journaux amis de M. Paradis ayant annoncé faussement, il y a quelque temps, qu'il avait triomphé sur toute la ligne et que le Révd Père Augier était en disgrâce, nous pouvions bien nous permettre de donner au public une autre nouvelle sur le même sujet, surtout lorsque cette nouvelle est vraie.

Que les Révds Pères Oblats observent la plus stricte discrétion, c'est un procédé louable, mais le public finira bientôt par savoir ce qui en est, et alors on verra que nous n'avons pas été trompés. "

Les jeunes conservateurs du comté de Simcoe ont offert à leur représentant, M. Dalton McCarthy, un grand banquet vendredi soir, à Collingwood. M. McCarthy a approuvé la conduite du gouvernement fédéral relativement au non désaveu de la loi scolaire du Manitoba, mais s'est declaré fortement contre l'idée de fournir les moyens pécuniaires à ceux qui contestent la constitutionnalité de cette loi devant les tribunaux. Il s'opposera en chambre à toute mesure de ce sens. De plus, il demandera l'abolition complète des écoles séparées et aussi de l'usage de la langue française dans les Territoires du Nord Ouest. M. McCarthy encouragé sans doute, par les concessions que lui a faites le parlement à la dérnière session, reviendra à la charge avec de fortes espérances.

BANQUET-POIRIER

Nous apprenons par le MONITEUR ACADIEN que les Acadiens du Comté de Kent ont décidé d'offrir un banquet à l'hon. sénateur Poirier. Ce banquet, nous supposons, est en reconnaissance des services signalés que l'hon. sénateur rend à ses compatriotes des provinces maritimes depuis déjà plusieurs années. Son talent transcendant et sa haute intelligence le placent à la tête de ces groupes d'Acadiens que l'on trouve dans les provinces d'en bas, et dont le rôle sous la direction de leur chef distingué, va devenir très important dans le Dominion. Nous applaudissons de tout cœur à ce sentiment de reconnaissance manifesté aussi clairement et bien de nature à faire oublier les nombreux sacrifices que s'est déjà imposés notre vaillant ami, pour le bien de ses compatriotes. A une réunion tenue à Bouctouche, un comité a été chargé de faire les préparatifs et l'organisation. En voici les principaux officiers :

Président—Urbain Johnson, ancien député.

Vice président—Venant Bourque.

Secrétaire—Dr E H. Léger, M. P.

Comité de régie—Auguste Léger, Pierre L. Richard, Jean B. Goguen, Pierre Léger.

Le banquet aura lieu au Bay View Hotel, à Bouctouche, jeudi soir, 23 avril courant.

La Question de Terre-Neuve

Voici comment LE JOURNAL DES DÉBATS traite la question des pêcheries de Terre-Neuve au point de vue français :

Le nouvel arrangement anglo-français a cela de particulier qu'il est valable par le simple consentement des gouvernements anglais et français, et qu'il n'a pas à être soumis au parlement de Terre-Neuve, C'est ce qui le distingue des précédents et ce qui lui donnera sans doute une vie plus longue Faire dépendre la validité d'un contrat quelconque de l'adhésion de Terre-Neuve ne serait plus désormais un acte sérieux. Le gouvernement terre-neuvien méconnait systématiquement les droits de la France, non pas seulement dans leur exercice et leur application, mais dans leur principe Ce qu'on veut à Saint Jean, ce n'est pas une exécution modérée, conciliante, bienveillante, des traités, c'est leur remaniement complet ou, pour mieux dire, leur suppression. Il y a donc un abîme entre les prétentions de Terre-Neuve et l'attitude conforme au droit des gens que le Cabinet de Londres a toujours observée à notre égard Mais, il faut le dire, si le gouvernement anglais n'a pas cessé de montrer, dans ses rapports avec Paris, les intentions les plus correctes, il a témoigné d'une étrange faiblesse dans ses rapports avec la colonie de Terre-Neuve. Après avoir elaboré lentement, péniblement, des arrangements avec nous, il s'est arrêté devant la moindre opposition qui se produisait à Saint-Jean. Le même phénomène politique pourrait d'ailleurs être signalé sur d'autres points de l'empire britannique, et il semble même que ce mot d'empire retentissant et sonore, mot d'origine récente et qui est sorti de l'imagination d'un romancier comme un décor plutôt que comme une force, a eu précisément pour objet de cacher le relâchement d'autorité qui se produisait entre la métropole et les colonies. Pourtant, à Terre-Neuve, rien de plus facile au gouvernement anglais que de faire respecter sa volonté. Les grandes agitations de Saint-Jean ressemblent à une tempête dans un verre d'eau : elles n'ont tout juste que l'importance bien leur prêter. Ce qu'on appelle même le gouvernement de Terre Neuve est l'action politique d'une petite minorité de négociants qui exploitent le pays dans un intérêt de caste et au détriment du plus grand nombre des habitants Le nombre total, on le sait, ne dépasse pas 200,000. Certes, l'espace ne leur manque pas ! Ils sont presque en totalité réunis sur la côte orientale d'une île immense : en quoi l'exercice des droits de pêche de la France sur la côte occidentale peut-il raisonnablement les gêner ?

Il y a donc quelque chose de très artificiel dans tout le bruit que l'on fait en Angleterre autour de la question de Terre-Neuve. Le gouvernement ne s'en émeut pas, il sait à quoi s'en tenir ; mais l'opinion s'exalte de plus en plus, et, si l'on en juge par la lecture des journaux elle menace de passer de l'état grave à l'état aigu.

On accepte l'arbitrage, mais comme un moyen d'amener la France à renoncer à ses droits, on veut bien ajouter contre compensation. Il fallait estimer au plus juste prix la valeur marchande de ces droits, et c'est à cela que l'arbitrage servira : ce sera le premier acte d'une opération qui aboutira à une transaction quelconque. Ceux qui raisonnent ainsi, n'ont sans doute pas lu le texte de l'arrangement.

S'ils l'avaient lu, ils auraient vu tout de suite que la France n'a pas consenti un instant à ce que ses droits fussent mis en question, ni même mesurés et appréciés quant à leur qualité et à leur quantité. De quoi s'agit-il ? Il s'agit seulement de savoir si la pêche du homard fait partie des droits de la France et si la préparation de ce crustacé est conforme aux dispositions limitatives des traités, quant à l'usage que nous pouvons faire du rivage. C'est une question toute nouvelle que celle du homard ; elle date de cinq ou six ans ; qu'elle soit tranchée de manière ou d'autre, la question de Terre-Neuve n'en restera pas moins tout entière, telle qu'elle existe depuis un siècle trois quarts, et l'arbitrage partiel que nous avons accepté n'en modifiera pas la physionomie générale. Nos droits resteront ce qu'ils sont. Nous continuerons de les défendre avec modération, mais avec fermeté. Le gouvernement anglais trouvera toujours chez nous le même esprit de conciliation, sous quelque forme qu'il l'invoque Nous ne repousserons d'avance et de parti pris aucune négociation, mais assurément nous n'admettrons pas que nos droits soient contestés et nous ne les soumettrons au jugement de personne L'arbitrage peut porter sur l'exercice du droit, sur un point spécial et précis de cet exercice, jamais sur le droit lui-même. Lord Salisbury et M. Ribot ont prouvé qu'ils le savaient aussi bien l'un que l'autre.

Il ne faudrait donc pas que l'opinion anglaise fît fausse route, et vît dans la convention d'arbitrage autre chose que ce qui y est : dans le cas contraire, elle s'exposerait à une déception. Nos titres sont en règle, ils sont consacrés par un long usage. La question du homard n'est qu'un incident peut-être passager, et d'une importance relativement secondaire. Nous ne sommes pas prêts à renoncer à nos droits à Terre-Neuve ; mais, pour nous amener à y renoncer, il faudrait nous apporter d'autres arguments, user d'autres procédés et nous faire entrevoir d'autres résultats que ceux dont il s'agit en ce moment.

TELEGRAPHIE

EUROPE

ASSASSIN ARRÊTÉ

BORGERHOUT 13 avril—Le nommé Dieltjens, qui a assassiné sa femme a Lille et a mis ensuite le feu à sa maison dans le but de faire disparaître les traces du crime, a été arrêté par la police belge.

Dieltjens, qui est âgé de 67 ans, a tué sa femme par jalousie. Etant au lit avec elle, il lui a coupé la gorge et lui a enfoncé ensuite son couteau dans la poitrine ; puis il a mis le feu à la maison.

L'ANGLETERRE ET LA BELGIQUE

LONDRES, 11 avril.—D'après un bruit très accrédité les cercles diplomatiques, le roi des Belges se serait, lors de son dernier séjour ici, définitivement entendu avec le gouvernement anglais pour la protection, voire la défense effective de la neutralité belge en cas de la double éventualité qui est à prévoir.

L'angleterre occuperait et défendrait les fortifications d'Anvers pour laisser toute l'armée belge, disponible pour la défense des fortifications de la Meuse.

UNE FUGITIVE RETROUVÉE

PARIS, 13 avril.—M. Rouquier, poursuivant son enquête, a réussi à découvrir le domicile à Paris de la fille Corroyer. Elle avait pris gite dans la rue de Chartres, 4, avec son enfant. Arrêtée, elle a raconté que son amant, Sébert, l'avait abandonnée depuis trois jours et qu'il était employé à la gare du nord. Quelques heures plus tard, celui-ci était également mis en état d'arrestation. M. Rouquier a saisi en sa possession les titres volés au père Corroyer.

Après interrogatoire, Anna Corroyer, Sébert et Corroyer père—le dernier sous prévention de vagabondage—ont été écroués au dépôt. Quelle famille ! Le plaignant a déjà subi sept condamnations et sa fille deux Quant à Sébert, dont le casier est encore vierge, il aura à répondre devant la justice de sa complicité dans le vol commis par Anna au préjudice de son père.

LES MEMOIRES DE TALLEYRAND

PARIS, 13 avril,—Le PARIS a interviewé Mme de Martel apparentée à M. de Bacourt. Le résumé de l'entretien prouve qu'elle a vu les documents chez M. de Bacourt, reliés en quatre volumes, plus des malles contenant des notes.

Ce qu'il y avait chez M. de Bacourt était authentique, elle ignore si des pièces ont disparu ensuite, lorsque le dépôt a été fait chez MM Andral et Chatelain.

M. de Broglie répond au PARIS ; le point saillant de sa lettre est que les Mémoires actuellement publiés sont la reproduction exacte des quatres volumes, reliés qu'à vus Mme de Martel, qui sont de la main de M. de Bacourt, et qu'il déposera en un lieu public.

Le PARIS fait observer que, par conséquent, les Mémoires ne reproduisent point les notes autographes de Talleyrand, mais la copie de M. de Bacourt, —ce que tout le monde avait dit.

LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE

PARIS, 13 avril.—La 10e Chambre a condamné hier à 500 francs d'amende le chimiste Schlumberger qui avait reproduit, dans le MONITEUR INDUSTRIEL, des imitations de billets de banque, uniquement pour démontrer qu'il n'est point impossible de les contrefaire.

Attendu, dit le jugement, que toute imitation de billets de la Banque de France est interdite ;

Que la forme saisissante de l'ensemble des vignettes est telle qu'il est évident pour le Tribunal que ces spécimens, imprudemment lancés dans le public, soit en France, soit à l'étranger, peuvent, soit en tombant dans les mains de naifs ou d'ignorants donner lieu à des méprises préjudiciables, soit en se trouvant détournés de leur destination par des détenteurs malhonnêtes, devenir entre leurs mains des instruments de fraude.

M. Schlumberger et le directeur du MONITEUR INDUSTRIEL sont éventuellement condamnés à rembourser à la Banque de France les spécimens de leur fabrication qui pourraient tomber dans la circulation.

ESCROC DANS UN NOUVEAU ROLE

PARIS, 13 avril. — Le service de sureté vient d'arrêter un individu qui a commis un grand nombre d'escroqueries dans le monde ecclésiastique.

Ce personnage, qui se nomme Berthemain appartient à une excellente famille bretonne. Il confectionnait des lettres revêtues de la fausse signature, soit de M. Soubigou sénateur du Finistère, soit de Mgr Lamarche, évêque de Quimper, ou de toute autre personne ayant des relations dans le clergé parisien, et se rendait chez les curés des principales paroisses de la capitale.

Le curé prenait connaissance de l'épitre, qui était conçue à peu près en ces termes : "Monsieur l'abbé.—Je suis en ce moment à Paris, et il m'arrive une bien fâmause mésaventure. Imaginez-vous que j'ai été obligé de faire ici des aumônes en si grand nombre que j'ai épuisé jusqu'au fond de ma bourse. Vous me rendriez un réel service en remettant au porteur une somme de cinq cents francs, que je vous restituerai aussitot que possible, etc.. "

Plusieurs prêtres, le curé de Vincennes en particulier, se laissèrent prendre à ce piège habilement tendu, Berthemain réussit à empocher plusieurs milliers de francs.

Mais les ecclésiastiques escroqués ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et ils portèrent plainte contre le prétendu envoyé de Soubigou et l'évêque de Quimper.

Berthemain a été arrêté au moment où il sortait de chez le curé d'une importante paroisse de Paris.

NOTES DE RUSSIE

SAINT PÉTERSBOURG, 13 avril.—La secte des stundistes faisant de rapides progrès dans le sud de la Russie et commençant aussi à se progager dans l'ouest de l'empire, le St Synode a tenu des réunions afin d'étudier les mesures à prendre pour combattre le stundisme, et a trouvé un moyen d'action dans le fait que les membres de la secte ci-dessus mentionnée envoient leurs enfants aux écoles des paroisses de l'église orthodoxe.

—On vient de publier un ukase impérial concernant l'expropriation des terrains pour la construction du chemin de fer de Vladivostok à Grafskaïa. Des ingénieurs et des ouvriers sont partis dernièrement d'Odessa pour Vladivostok.

—D'après la GAZETTE de Moscou, un nouveau règlement a été récemment établi, suivant lequel tous les employés du réseau des chemins de fer occidentaux devront, dans le délai d'un an se faire naturaliser Russes, sinon ils seront congédiés.

—Le ministre de l'instruction publique vient d'arrêter les programmes et règlements des congrès internationaux d'anthropologie, d'archéologie préhistorique et de zoologie, qui doivent avoir lieu à Moscou en 1892.

Plus de 500 membres doivent participer a ces congrès, notamment les académiciens de Paris, MM. de Quatrefages et de Milne-Edwards, les professeurs Marion et Sapart, de Marseille, et M. de Cheitre, de Lyon.

—On sait que les grandes puissances ont autorisé pour cinq ans la réunion de fait de la Roumalie a la Bulgarie ; ce délai devant expiré prochainement, les grandes puissances signataires de cet arrangement, vont être appelé à se prononcer sur la question bulgare.

On parle d'une note de M. de Giers qui pourraient bien donner lieu à de nouveaux incidents diplomatiques, à en croire les bruits qui ont cours dans les cercles diplomatiques.

—Par arrêté ministériel, la publication du journal l'ORIENT, organe des israélites russes est interdite pendant un mois.

INGÉNIEUR CONDAMNÉ

METZ, 13 avril—Le Tribunal correctionnel a condamné M. Stœckel, ingénieur, à neuf mois de prison pour détournement de plans militaires.

Le Tribunal a refusé de laisser M. Stœckel en liberté provisoire.

UNE AVENTURIERE MATRIMONIALE

MARSEILLE 13 avril—Il y a quelques années, une Anglaise était signalée à la police de la Sûreté comme se livrant à l'escroquerie dite au mariage. Cette femme, Eveline Léal, de son vrai nom, prenait encore les noms les plus variés. C'est ainsi qu'elle se faisait appeler, suivant les circonstances, miss Rappey, Ferbauk, Armstrong, Dewmay, etc. Grâce a des annonces alléchantes publiées à la quatrième page des journaux, elle attirait de nombreux candidats à sa main, désireux de palper la grosse dot promise. Mais, dès que les bans étaient publiés, elle disparaissait, emportant les cadeaux que ses différents prétendants—car ils étaient plusieurs à la fois—lui avaient faits. Etait-elle obligée de pousser la cérémonie jusqu'au bout, elle s'arrangeait pour que le mariage eût lieu en Angleterre et disparaissait le lendemain de la cérémonie après avoir dévalisé son époux. Une condamnation à plusieurs mois de prison fut la récompense de ses mauvaises plaisanteries.

On n'en avait plus entendu parler, quand, hier matin, M. de R.., qu'elle avait essayé de duper, la fit arrêter. Elle se faisait appeler, cette fois, Emilie Reynols. Mais on établit bien vite qu'Emilie et Eveline ne faisaient qu'une seule et même personne.

On l'a mise à la disposition du Parquet.

L'ANGLETERRE ET LE PORTUGAL

LONDRES, 13 avril.—Les causes de conflit entre l'Angleterre et le Portugal n'ont encore ni diminué ni disparu; mais, par contre, les explications sur les causes de ces conflits commencent à nous être données, et, de plus en plus, on reste stupéfait devant la façon sauvage dont les Anglais ont agi. Jamais grand peuple n'a usé avec plus de rigueur du droit du plus fort dans une lutte avec un petit peuple qui a, de toute évidence, le bon droit de son côté,

Un des documents est un rapport que M. l'ingénieur Llamby a adressé a la Compagnie du Mozambique. M. Llamby est Français, et, comme il le dit, " sa nationalité et la nature de ses fonctions le rendent complètement étranger aux questions politiques. Nous avons donc là un témoin impartial et que personne ne peut récuser. Comment le gouvernement anglais, qui a l'air de vouloir couvrir la *Chartered British South African Company*, expliquera-t il les agissements de cette Société.

M. Llamby raconte que le 17 septembre il était à son poste, à un endroit appelé Dambarara, quand trois Anglais arrivèrent à cheval. Ils racontèrent qu'ils venaient du Mashonaland et qu'ils voulaient acheter de la cotonnade à la Compagnie de Mozambique. Et pendant deux mois on n'entendit plus parler d'eux. Le 15 novembre, il y eut une réunion à laquelle assistèrent des sous concessionnaires anglais et des chefs indigènes. Il s'agissait de fixer des démarcations de concession de façon définitive. On ne s'entendit pas. Et au moment où l'on se séparait en prenant rendez vous pour le lendemain, les Anglais, ayant à leur tête les trois Anglais du 17 septembre, se précipitèrent sur les employés portugais, arrachèrent les pavillons portugais et déclarèrent que tout le monde était prisonnier anglais. Pendant ce temps, les troupes de la *British South Company* s'emparaient du village, des factoreries, et le chef du détachement déclarait que Manica était désormais sous la protection du drapeau anglais.

Les employés portugais, voyant qu'ils ne pouvaient rien faire, voulurent se replier sur un autre poste, on les empêcha de partir on leur enleva leurs fusils et leurs provisions de poudre. Le capitaine Forbes leur dit qu'ils ne pouvaient partir qu'à la condition de reconnaitre " le traité anglo-portugais que le prochain courrier leur appo terait " ! M. Llamby déclara qu'il attendrait l'arrivée de ce traité, dont il entendait parler pour la première fois, avant de le reconnaitre. Il demanda à écrire au gouverneur de Mozambique. Le capitaine Forbes lui répondit qu'il ne pourrait laisser partir cette lettre qu'à la condition que M. Llamby y déclarât qu'il avait eté fait prisonnier pour avoir refusé d'obéir aux lois anglaises !

PROBABILITÉS

Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.

R. J. DEVLIN.

Metropolitan M'fg. Co.

A ceux qui ont intention d'acheter des Tapis, nous leur conseillons d'acheter à bonne heure pour éviter la foule qui nécessairement doit nous venir, et nous leur faisons cette offre :—Tout Tapis acheté avant le 15 Avril, nous mesurerons les chambres et l'assembleront, sauf s'il y a des bordures, sans charge. Tout Tapis avec des bordures, moitié prix. Tous les dessins de nos nouvelles marchandises sont de nous, et nous sont fournies des meilleures maisons Anglaises et Américaines Les paiements à la semaine sont acceptés.

Nos Conditions.

$10	de Marchandises	à 25cts	par	semaine.
20	"	à 50cts	"	"
30	"	à 75cts	"	"
50	"	à $1.25	"	"
100	"	à $2.50	"	"

557 Rue Sussex

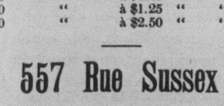

NOUS OFFRONS

1	TRAINEAUX VALANT	$1.00	pour	.50
1	do	do	1.00	do	.73
1	do	do	1.00	do	.78
3	do	do	1.50	do	.00
6	do	do	2.25	do	1.50
1	do pour bébé	do	3.25	do	2.34

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

ECONOMISEZ

Achetez vos Epiceries a l'Imperial Tea House

Bacon Fumé-roll épicé.....	10 cts la lb.
Jambon Sucré..........	12½ "
Porc frais salé, coupé petit...	9 "
Sucre Brun léger..........	5½ "
" Blanc granulé........	7½ "
" d'Erable............	10 "

Samedi Seulement.

37½ cts. THES 37½ cts.

Thé du Japon : 25, 30, 40, 50 et 60 cts la lb. Nous vendons nos thés selon leur mérite et non grâce a des cadeaux.

Coupez ces deux chiffres et apportez les avec vous : 50cts pour 37½ : tre argent same et nous vous donnerons de 1 à 5 livres du Japon de 50 cts meilleur thé du vendu dans Ottawa, pour seulement 37½ cts. la livre à notre magasin.

Nous voulons l'introduire dans les familles.

John Casey,

294-296 Rue Dalhousie.

AYANT POUVOIR DE PROCUREUR.

CHAQUE PAIRE DE CHAUSSURES —ET— Pantoufles

Dans mon magasin est grandement réduite durant La Grande Vente Pour Réduire le Stock. Venez à bonne heure et évitez la foule.

R. MASON

102 RUE SPARKS.

P. S.—Bottines pour Fillettes 50 et 65 cts.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

EPICERIES !

—LIGNE COMPLETE—

D'Epiceries de Familles Choisies

—SERA VENDUE AU—

PRIX COUTANT

Pour du comptant seulement, pendant les trente jours à suivre. Venez tôt et assurez vous des avantages.

C. NEVILLE

56 Rue George.

VIS-A-VIS LE MARCHE BY.

Un Complet Stock de

VINS ET LIQUEURS.

D'Importation Directe.

Toujours en main au No.

97 RUE RIDEAU.

CHEMIN DE FER Canada Atlantique.

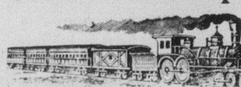

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 27 Octobre 1890.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char refectoir, et arrive à Montr à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

1.45 P. M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

12.00 MIDI. Express de Boston et New-York et tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 6.25 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, 24 rue Sparks.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.
Ottawa, 11 Dec. 1890.

AUX CONSTRUCTEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, jeudi, le trentième jour d'avril courant, pour la construction, en cette cité, d'un Palais de Justice et Prison, d'après les plans et devis déposés à ce bureau où ils pourront être examinés tous les jours ouvrables, de 9 heures de l'avant midi, jusqu'à 4 heures de l'après midi.

Les soumissions pourront être faites soit pour tout le travail *en bloc* ou séparément : pour les travaux d'excavation, de maçonnerie, et de charpente, menuiserie, etc., respectivement.

Un chèque approuvé par une banque incorporée, représentant cinq (5%) pour cent du prix y déterminé, devra accompagner chaque soumission, lequel sera retourné au signataire de toute soumission refusée.

Cette corporation ne s'engage pas cependant à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,
J. O. LAFERRIERE,
Sec. Trésorier.

Bureau du Secrétaire Trésorier, Hotel de Ville, Hull 9 avril 1891

Avis Public

LE PUBLIC est prié de prendre connaissance de la clause (L) du règlement concernant la santé publique No. 1084 des règlements revisés de la cité d'Ottawa qui se lit comme suit :

" Aucune personne n'enlèvera ou ne transportera par aucune rue, ruelle ou place publique de cette ville les restes ou déchêts de cuisine, les rebuts ou matières offensives (végétales ou animales), d'aucune demeure ou place de cette ville sans un permis ou une autorisation spéciale du Bureau de santé, qui prescrira les conditions, le mode et le temps de faire ce nettoyage. "

Avis est par le présent donné que le règlement ci-dessus cité doit être immédiatement mis en force, et que M. James Delaney entrepreneur est pour le présent seul autorisé à exécuter cet ouvrage dont le coût sera comme suit :

1o Pour la partie de la ville située à l'Est du canal Rideau, le nettoyage des cours se fera à raison de 20 centins pour un voyage, et quand il y en aura plusieurs à raison de 15 centins par voyage, le fumier à 25 centins par voyage ; les restes, ou déchêts de cuisine à 20 centins par baril ou partie de baril.

2o Pour cette partie de la ville située à l'ouest du canal Rideau le nettoyage des cours se fera à raison de 23 centins pour un voyage et quand il y en aura plusieurs à 20 centins par voyage, le fumier à 25 centins par voyage, et les restes de cuisine à 25 centins par baril ou partie de baril.

Avis est aussi par le présent donné au public que les restes ou déchêts de cuisine ne doivent pas être mêlés aux cendres et que là où ils ne sont pas brûlés ils doivent être mis dans un baril ou autre vaisseau imperméable afin de pouvoir être enlevés séparément.

Les ordres pour les services ci-dessus mentionnés pourront être laissés au bureau de santé ou chez l'entrepreneur lui-même au No 104 Rue Nicholas.

Par ordre du Bureau de Santé.
A. ROBILLARD M. D.

THE PRESS (NEW-YORK) POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire.
6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce
Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	-	$5.00
" " 6 mois	-	2.50
" " 1 mois	-	.45
Quotidien seulement, un an	- -	3.00
" " 4 mois	- -	1.00
Edition du Dimanche, un an	- -	2.00
Hebdomadalre, un an	- - - -	1.00

Demandez la circulaire du PRESS. Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT,)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de localité des articles offerts en vente:

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière

—MAGASINS :—

RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIER

73-11-87-88

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

E. W. ROBINSON, Agent du fret passagers pour l'Est, P.Q.

D. POTTINGER, Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton N. B. 18 Juin, 1890.

Vente a l'encan

DURANT CE MOIS

De quelques excellents ameublements et d'articles de maison.

Au No	71 rue Bolton	13 Avril.
"	180 rue Nicholas	16.
"	89 rue Cambridge	21.
"	379 rue Slater	14.
"	326 rue Sussex	28.
"	326 rue Clarence	22.
"	296 rue Carthcart	23.
"	56 rue Albert	24.

Toutes ces ventes à 10 hrs du matin et sans réserve.

C. LEVÊQUE, Ecanteur, 71 rue George.

25 CTS PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS

—LA
GRANDE
—EST—
CONTIN
—AVEC LE
Plus Grand
Nos Prix Etonnent
Venez en Foule Pr
Manne.
Pigeon,
Pigeo
-et
A LA BOULE
49 & 51 RUE F
OTTAWA
TAPISS
Importations du Printemp
complètes, réellement choisies
miers manufacturiers du mon
plusieurs articles de décoratio
d'un goût moderne.
Sans exception je tiens le pl
comme valeur, quantité et va
puisse trouver dans la Puissan
Prix juste, plus bas que part
concurrence aux cotes en Cana
W. HOW
Block Howe, rue Ri
393 rue Cumber
A PROP
DE
CASQUET
Chers Maman et Papa vo
aller chez Woodcock pour v
trine et sa grande exposition
quettes. Il y a des casquet
lours de toutes formes et de
çons les plus nouvelles ont
res qui ne cassent pas. En
des casquettes avec des étoil
en galons d'or et a de si bas
plus bas prix. Pensez-y donc
cents je puis acheter chez
une nouvelle casquette noire
brune ou blue. Chers Mama
allez voir le nouveau blanc e
de modisterie. Il y a de
chapeaux convenables pour
grandes dames. Ensuite l
en est si grand chez le bi
Woodcock, d'autres disent
il vend ses chapeaux garnis
marché.
Nous allons chez Woodco
318
Rue Welling
Jos. E. Trem
& CIE
HORLOGERS et BIJOU
113 RUE RIDEA
Ont un assortiment
de montres, horloges,
ries et argenteries. Ver
avant d'acheter ailleu
de difficultés pour voir l
chandises. Attention
donnée aux réparations
N'oubliez pas l'adres
113 RUE RIDEA

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE